

**Quelques documents inédits
concernant les thérapeutiques
utilisées aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon
(XIX^e siècle - début XX^e siècle) ***

par Ch. GUYOTJEANNIN ** et J. LEHUENEN ***

Des prescriptions du chef du Service de santé de Saint-Pierre en 1864-1865 et d'un médecin civil de Miquelon en 1889, ainsi que quatre demandes d'approvisionnement en médicaments pour le poste médical de Miquelon entre 1878 et 1904 nous permettent de mieux connaître les thérapeutiques mises en œuvre à cette époque.

A côté d'une « médecine populaire » propre aux habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon, utilisant des remèdes locaux (plantes, produits de la mer), importés de France ou adaptés aux pratiques de l'hémisphère nord-américain (1), nous voudrions donner quelques exemples de la « thérapeutique officielle », à l'aide de quelques documents qui complètent ceux que nous avons retrouvés concernant la pathologie dans ces îles (2).

I. — Il s'agit d'abord des *rapports médico-chirurgicaux du Dr Hugues Nielly*, chef du Service de santé, médecin de l'hôpital de Saint-Pierre, intéressant les huit trimestres des années 1864-1865 (3), qui nous permettent de savoir comment celui-ci traitait certaines affections chez ses malades hospitalisés :

* Communication présentée à la séance du 28 avril 1984 de la Société française d'histoire de la médecine.

** 50, rue de la Saussière, 92100 Boulogne.

*** 8, rue Sauveur-Ledret, Saint-Pierre. 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

— Chez une femme ayant été atteinte de scarlatine vingt-quatre heures après avoir accouché, la prescription d'*acétate d'ammoniaque* avait donné de bons résultats pour combattre l'adynamie succédant à l'ataxie ;

— dans les maladies herpétiques et particulièrement l'eczéma, l'impétigo, affections fréquentes chez les pêcheurs des bancs, il notait l'utilité des *bains sulfureux*, bien que « la guérison [fût] longue » ;

— le meilleur remède dans la « névrose » composante de la coqueluche était l'*émétique stibié*. D'autre part, écrivait le Dr Nielly : « Nous avons eu à nous louer de l'emploi de *seigle ergoté* et du *sous-carbonate de fer*, ces médicaments ne guérissant pas la coqueluche, mais faisant cesser très vite ces épiphénomènes si dangereux chez les enfants : les épistaxis et les vomissements incessants. Nous avons parfois appliqué des *sangsues* (3), mais nous avons eu d'autant moins à nous en louer que l'expérience nous a appris que dans une maladie si promptement épuisante et toujours d'ailleurs si longue quoi qu'on fasse, l'effet spoliatif général de la perte de sang était par trop radical et on ne peut plus difficilement réparable. »

Dans les fièvres typhoïdes, le Dr Nielly ordonnait des soins hygiéniques (isolement des malades, ouverture des fenêtres, application de lotions fraîches, renouvellement du linge de corps et de lit). Pour combattre la diarrhée trop abondante, il employait avec succès du *sous-nitrate de bismuth* (16 grammes dans de l'*eau gommée laudanisée*) en lavement. En début de maladie, l'arme thérapeutique la plus sûre était la *médication quinique avec le vin de Bordeaux et le Malaga*, puis le *sulfate de quinine* à la dose de 20 à 80 centigrammes ou la *solution quinique acidulée* et le *quinquina* donné à la convalescence.

— Il continuait son rapport médical concernant le premier trimestre 1865 : « J'ai employé le *musc* pour combattre l'ataxie, sans succès, l'*acétate d'ammoniaque* n'a pas mieux servi. J'ai mis en œuvre la médication expectorante, *tartre stibié* à petites doses, *ipéca*, *polygala*, pour pourvoir aux indications fournies par les lésions pulmonaires... »

— A un homme ayant eu un « abcès de la région hépatique symptomatique de carie costale », vidé par des ponctions et qui avait fait ensuite une fistule donnant « issue à quelques fragments de verrouillage costale », un traitement avec du *quinquina*, du *fer*, de l'*huile de foie de morue* et des *analeptiques* avait donné un « plein succès » ;

— lors de rhumatismes articulaires aigus et généralisés, des remèdes tels que *nitrate de potasse*, *quinine*, *aconit* et *colchique* avaient été inefficaces. « La *teinture de digitale* à la dose de 4 grammes m'a paru un peu plus utile. »

II. — *Le registre journalier* commençant le 23 juin 1889 et se terminant le 30 décembre 1889, où le Dr Monguillem, médecin à Miquelon, notait les prescriptions qu'il ordonnait à ses malades (5), est également intéressant à consulter. Nous y relevons fidèlement quelques prescriptions magistrales ou médicaments utilisés, avec souvent la nature de l'affection. On verra que la thérapeutique n'était guère compliquée.

« (...)

- H. 50 ans, pêcheur au Cap. Pleurésie, asthme :
 - 1° Un vésicatoire 0,10/0,15 ;
 - 2° potion : teinture de tolu, 30 gttes ; eau de fleurs d'oranger, 20 g ; laudanum, 35 gttes ; sirop simple, 60 gttes ; eau, Q.S.
- F. 45 ans, gastrite aiguë :
 - 1° Ipéca, 1 g ;
 - 2° potion avec : laudanum, 40 gttes ; sirop digitale, 40 g ; eau de fleurs d'oranger ; eau, Q.S. ;
 - 3° fleurs pectorales, 60 g en 4 paquets.
- H., pansement fesse droite, avec collodion riciné ; origine - cause : vase de nuit brisé.
- X..., diarrhée : extrait ratanhia, 4 g ; laudanum, 30 gttes ; sirop codéine, 40 g ; alcool, 50 g ; eau, Q.S. 310 g.
- E. (1 an), coqueluche-bronchite : papier Rigollot, 1 feuille ; sirop d'ipéca, 30 g.
- F., otite chronique :
 - 1° Laudanum, éther, chloroforme ;
 - 2° solution : bromure de potassium, 6 g ; eau, 250 ; à prendre 2 cuillerées à café tous les jours, matin et soir.
- F. demande une visite à domicile en faveur de son père qui est *resserré* ; il faut y aller tout de suite.
Prescription délivrée : huile de ricin, 35 g ; huile de croton, 2 gttes ; deux heures après à 1 h.s. - elle revient, le médicament n'a pas fait d'effet, il est toujours *resserré* - renvoyé.
- F., bronchite chronique, une potion de 120 avec : laudanum, 40 gttes ; sirop, 50 g ; eau de fleurs d'oranger ; eau, Q.S.
- H., 92 ans, apoplexie pulmonaire :
 - 1° Elixir de Garus, 150 g ;
 - 2° potion avec : sulfate de quinine, 0,50 cg ; sirop Tolu, 100 g ; rhum, 50 g ; eau, Q.S.
- E., 9 ans, herpès tonsurans :
 - 1° Pommade soufrée, 30 g ;
 - 2° potion bromure potassium, 2 g ;
 - 3° lotion : eau savon de Marseille, eau de tilleul ;
 - 4° purgatif à prendre prochainement. »

On voit aussi mentionnés d'autres médicaments : « perles de térébenthine », « 18 sangsues », « cataplasmes de farine de lin », « liqueur phéniquée », « lini-

ment camphré », « infusion de quassia amara » (7 g dans 1 000 g d'eau) », « sirop de quinquina », « Sedlitz Chanteaud », « diachylon », « gargarisme au chlorate de potasse », « limonade citrique », « collyre sulfate de cuivre, 3 cg », « sulfate de quinine », « mouches de Milan », « sirop Delabarre ».

Enfin, à une femme venue lui demander de la strychnine pour empoisonner des rats, le Dr Monguillem a noté sur son registre : « refus formel ».

III. — *Un arrêté du 6 avril 1890* (6) indiquait que les sages-femmes pouvaient se faire délivrer comme médicaments antiseptiques par les pharmaciens de la colonie pour enrayer la propagation de la fièvre puerpérale :

1° Une solution d'acide phénique à 25 g pour 1 000, portant l'étiquette rouge avec la mention « Usage externe » ;

2° des doses de 30 g de vaseline au sublimé à 1 millième, portant également l'étiquette rouge avec la mention « Usage externe ».

IV. — *Quatre autres documents* se rapportant au réapprovisionnement du dépôt de pharmacie que tenaient les médecins détachés à Miquelon, nous donnent des indications sur les médicaments utilisés entre 1878 et 1904 :

1° Une demande de médicaments adressée à la pharmacie de Saint-Pierre le 10 août 1878, par le Dr Delamare (7), portant la mention : « Vu pour le crédit alloué par le budget la somme de 268,89 francs », suivie de la signature du maire de Miquelon, Victor Briand (8). Cette liste comprend, outre des plantes, des produits galéniques ou chimiques courants, certains produits plus particuliers — ou d'appellation différente — à cette époque : « Ethérolé de phosphore (de Lœbelius) », « Phellandrium aquaticum », « Œnolé de Sydenham », « Huile concrète de cacao », « Pilules de Vallet ». Par ailleurs, il était demandé la fourniture de « 4 flacons à large ouverture d'une capacité de 3 litres, destinés à la conservation des sangsues » (4).

2° Un état sur la situation de la pharmacie « confiée aux soins du médecin civil de Miquelon à la date de prise de possession du service médical le 23 juin 1889, avec la nomenclature des médicaments et objets divers dans leur ordre de position respective » et dont la première page est signée par le Dr R. Monguillem (8). On y trouve des médicaments comme : « Pommade au garou », « Sirop de Portal », « Charbon de Belloc », « Eau de Pagliari », « Pilules de Blancard » (9), à côté de poudres végétales, sirops, extraits, teintures, produits chimiques courants à l'époque.

3° Une demande de médicaments et objets de pansements, du 19 avril 1900, signée par le médecin en poste à Miquelon, que nous avons identifié comme étant le Dr Rencurel, médecin de 2^e classe des colonies, avec cette mention finale : « Cette demande comprenant des médicaments indispensables au service courant, le médecin de 2^e classe prie Monsieur le Pharmacien (10) de vouloir bien la délivrer le plus tôt possible » (8). On trouve, entre autres, des solutions pour injections hypodermiques (de chlorhydrate d'apomorphine, de chlorhydrate de cocaïne, de chlorhydrate de morphine) et des solutions pour collyres (de sulfate d'atropine, d'ésérine, de sulfate de zinc, de nitrate d'argent).

4° Une autre demande de médicaments, plus courte, dont le coût s'élevait à la somme de 84,40 francs, non signée, envoyée au chef du Service de santé de Saint-Pierre le 7 janvier 1904, où l'orthographe de certains noms laisse parfois à désirer (8). On lit par exemple : « Salycilate de soude », « Hidrate de chloral », « Liqueur de Powler », « Acide borrique cristallisé ». Il semble vraisemblable que ce soit un aide, ou un infirmier, attaché au médecin, plutôt que le médecin lui-même, qui ait écrit cette demande.

Ces documents, qui s'insèrent dans une étude ponctuelle que nous faisons sur l'histoire de la médecine et de la pharmacie aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon au XIX^e siècle, permettent par ailleurs d'apporter notre contribution à une meilleure connaissance générale de ce qu'était la thérapeutique au siècle dernier.

*SOME INEDITED DOCUMENTS ABOUT THERAPEUTICS USED
IN SAINT-PIERRE-AND-MIQUELON ISLANDS
(XIXth-beginning of the XXth century)*

SUMMARY

Prescripts delivered by the Saint-Pierre military health service (1864-1865) and by a physician in Miquelon (1889), as four lists of medicine supply sent to the Miquelon medical station (1878-1904), afford several examples of the therapeutics used during this period in the French islands of Saint-Pierre-and-Miquelon near from Newfoundland.

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

(1) GUYOTJEANNIN (Ch.). — « Les remèdes d'autrefois aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon ». *Communication à la Société d'histoire de la pharmacie*, séance du 27 février 1983.

(2) GUYOTJEANNIN (Ch.) et LEHUENEN (J.). — « Contribution à l'étude de la pathologie aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon ». *Communication à la Société française d'histoire de la médecine*, séance du 11 février 1984.

(3) *Archives nationales, section outre-mer*. — Fonds « Généralités », dossier « Service de santé, Etats sanitaires S.P.M. », carton 459 [2373].

(4) Les sangsues connurent aussi leur vogue à Saint-Pierre-et-Miquelon pendant plusieurs décennies. L'arrêté du 9 mai 1846, qui réglementait les fonctions de pharmacien de la Marine à l'hôpital maritime de Saint-Pierre, consacrait deux de ses articles au problème des sangsues :

« Art. 41. — Il est spécialement recommandé au pharmacien de porter le plus grand soin à la conservation des sangsues.

« Art. 42. — Lorsqu'il commence à se manifester quelque mortalité parmi les sangsues, le pharmacien en informe immédiatement le chirurgien en chef qui fera prendre les mesures convenables pour y remédier ; il en fera donner avis au chef du service administratif. Le pharmacien est responsable en cas d'omission de cet avertissement dans

cette circonstance.» (*Bulletin des actes administratifs du Gouvernement* [de S.P.M.], 1846, p. 196.)

Etant donné l'éloignement de la métropole, le Dr Fleury, chef du Service de santé aux îles, envoya au Ministre, le 17 juillet 1855, un rapport tendant à l'acclimatation de sangsue médicinale dans les étangs et marais de l'île de Saint-Pierre (d'après E. Sasco et J. Lehuenen. *Ephémérides des îles Saint-Pierre-et-Miquelon*, Imprimerie du Gouvernement, Saint-Pierre, 1970), mais nous ne savons pas ce qu'il advint de cette suggestion.

(5) *Archives départementales de Saint-Pierre-et-Miquelon*. — Ce registre a été dépouillé de façon non nominative par dérogation de la Direction des Archives de France.

Dans les exemples de prescriptions que nous donnons, nous avons indiqué les malades : H = homme ; F = femme ; E = enfant ; X = ni sexe, ni âge marqués par le Dr Monguillem.

Des photocopies de ce registre, ainsi que des demandes de réapprovisionnement en médicaments dont nous faisons état plus loin, nous ont été aimablement fournies par M. Olivier Guyotjeannin, chargé du Service des archives départementales de Saint-Pierre-et-Miquelon en 1981-1982. Qu'il en soit affectueusement remercié.

(6) *Bulletin des actes administratifs du Gouvernement* [de S.P.M.], 1890, p. 150.

(7) Le Dr Delamare s'intéressa vivement à la botanique (cf. Delamare (E.A.), Renaud (F.) et Cardot (J.). — « Florule de l'île de Miquelon. Énumération systématique avec notes descriptives de Phanérogames, Cryptogames vasculaires, mousses, sphaignes hépatiques et lichens », Lyon, Assoc. typogr. F. Plans, 1888).

Le pharmacien alors en service à l'hôpital de Saint-Pierre s'appelait Baucher, François, Jean, Etienne, pharmacien auxiliaire de la Marine.

(8) *Archives départementales de Saint-Pierre-et-Miquelon*, Dossier « Miquelon, service médical et pharmaceutique », S.C. 1995.

(9) D'après *L'Officine* de Dorvault (9^e édition, 1875), voici la composition de quelques-uns des médicaments cités dans ces deux premiers documents :

— *Ethérolé de phosphore* (de Læbelius) : phosphore, 0,1 ; éther, 15 ; ess. de menthe, 1,2.

— *Énolé de Sydenham* : vin d'opium composé ou laudanum de Sydenham.

— *Huile concrète de cacao* : beurre de cacao.

— *Pilules de Vallet* : pilules de carbonate ferreux (contre la chlorose).

— *Pommade au garou* : employée comme épispastique pour l'entretien des vésicatoires.

— *Sirop de Portal* : sirop de raifort et de gentiane composé (antiscorbutique). Le scorbut était une affection assez fréquente (voir note [2]). En médecine populaire, les vertus de la *bière de spruce*, boisson résineuse mousseuse, faite d'une décoction aqueuse de branches d'épinette mise à fermenter avec de la mélasse, étaient vantées par les habitants de l'archipel. Signalons encore qu'un certain Dr Carpon prescrivait, au milieu du XIX^e siècle, contre le scorbut : « sang de marsouin bu chaud, bouillon de morue (en fait parce qu'on écrasait du foie de morue dans la soupe) et chair de morue fraîche (à cause de l'iode). (D'après Ch. de la Morandière, « Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale », éd. Maisonneuve-Larose, Paris, 1962-1966, p. 1056.) Le scorbut était, d'une façon générale, très répandu chez les « gens de mer » (cf. par exemple, les articles récents de P.M. Niaussat. *Travaux de la Commission internationale d'histoire maritime*, II, p. 135, Bucarest, 11-12 août 1980 ; de Christian Koninckx. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1983, 30, p. 109.

— *Eau de Pagliari* : eau hémostatique à base de benjoin et de sulfate d'alumine (ou d'alun).

— *Pilules de Blancard* : pilules d'iodure de fer.

(10) Ce pharmacien s'appelait Lambert, Georges, Adrien, Joseph, d'abord pharmacien stagiaire, puis pharmacien de 2^e classe des Colonies. Il reçut une médaille de bronze pour les travaux et les observations météorologiques qu'il fit durant son séjour à Saint-Pierre.